

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



SENAT

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DU SENAT A LA 151^{ÈME}
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE**

GENÈVE, 19 AU 23 OCTOBRE 2025

**Madame la Vice-présidente de l'Union Interparlementaire ;
Monsieur le Secrétaire Général de l'Union Interparlementaire ;
Honorables Mesdames et Messieurs les Présidents de parlements et
chers collègues ;**

Honorables Parlementaires ;

Distingués Délégués et Invités ;

Mesdames et Messieurs.

Au nom de la délégation du Parlement de la République Démocratique du Congo, je vous adresse les salutations chaleureuses du peuple congolais et celles de Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI, Président de la République et Chef de l'État. Je tiens également à exprimer notre gratitude pour l'occasion qui nous est donnée de débattre d'un sujet essentiel à nos peuples : « Veiller au respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise ».

Ce thème s'intègre dans une dynamique mondiale caractérisée par des enjeux de solidarité, des défis relatifs aux droits fondamentaux, et des difficultés liées à la préservation de la dignité humaine, notamment en Afrique où l'instabilité institutionnelle, la présence de groupes armés, les tensions géopolitiques, les catastrophes naturelles et l'insuffisance des réponses internationales persistent.

Ce sujet revêt une importance particulière pour mon pays, confronté depuis plus de trois décennies, à des crises récurrentes, notamment des conflits armés persistants, des violations répétées des droits fondamentaux, des déplacements massifs de population et diverses formes de violence à l'encontre des civils, en particulier des femmes et des jeunes filles. À l'heure actuelle, sur les 310 millions de personnes nécessitant une assistance humanitaire à l'échelle mondiale, environ 21,2 millions résident en République Démocratique du Congo.

Mesdames et Messieurs.

La première réponse aux crises humanitaires est le retour à la paix dans le monde.

En République Démocratique du Congo, plusieurs initiatives de paix sont en cours pour répondre à la situation sécuritaire et à ses conséquences humanitaires dans la partie Est du pays. Parmi celles-ci figurent les processus de Luanda, de Nairobi, de Washington et de Doha, pour lesquels le Parlement congolais sollicite un accompagnement soutenu de l'Union Interparlementaire.

Dans ce contexte, le Parlement de la République Démocratique du Congo salue la visite de bons offices effectuée par Monsieur Martin CHUNGONG, Secrétaire Général de l'UIP, le 11 octobre dernier en République Démocratique du Congo et au Rwanda, dans le cadre de la diplomatie parlementaire et encourage ce type d'initiative qui cadre avec le mandat de l'Union Interparlementaire.

La République Démocratique du Congo reste résolument engagée pour la paix. En témoigne la main tendue de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Celle-ci vise à barrer la route à tout obstacle au retour à la paix tout en appelant à la responsabilité de tous les acteurs dont le Rwanda, l'AFC/M23 au respect de l'intégrité territoriale de notre pays notamment à travers le retrait des troupes armées non invitées et la cessation des hostilités conformément aux processus en cours.

Point n'est besoin de rappeler ici que le retour à la paix permettrait, entre autres, à des familles séparées par la crise humanitaire de se reconstituer. Et, aux parlementaires des zones occupées de rejoindre leurs circonscriptions électorales respectives.

Mesdames et Messieurs.

Permettez-moi de dire un mot sur les efforts déployés par la République Démocratique du Congo pour honorer ses engagements en matière de respect des normes humanitaires.

Mon pays a ratifié les principaux instruments internationaux relatifs au droit international humanitaire, notamment les Conventions de Genève et leurs protocoles additionnels, ainsi que d'autres conventions y afférentes.

Des dispositifs législatifs et réglementaires nationaux complètent ces engagements et visent à mieux organiser la réponse humanitaire. C'est notamment :

- la loi instituant un fonds national de réparation pour les victimes de violences sexuelles en contexte de conflit ;
- l'établissement d'organismes chargés de la gestion humanitaire et de la coordination entre acteurs gouvernementaux, agences onusiennes et Organisations Non Gouvernementales ;
- L'institution d'une caisse de solidarité nationale et de gestion humanitaire des catastrophes.

Des mesures législatives supplémentaires sont en cours, notamment la ratification prochaine de la Convention de Kampala pour la protection des personnes déplacées.

Par ailleurs, la République Démocratique du Congo reste une terre d'accueil pour de nombreux déplacés des crises humanitaires et des conséquences de changement climatique.

Madame la Vice-présidente de l'Union Interparlementaire ;

Mesdames et Messieurs.

Afin d'assurer le respect effectif des normes humanitaires, il est essentiel d'adopter une approche cohérente et exempte de doubles standards, en accordant la même considération à chaque situation, indépendamment du contexte géographique.

La valeur de la vie humaine est universelle, qu'il s'agisse d'un enfant déplacé de Bukavu ou de Kiev, ou encore de Gaza ou d'Alep. De même, toute victime, où qu'elle soit, mérite une attention équivalente et adaptée à sa situation. En effet, la dignité humaine doit être préservée en tout temps et en toute circonstance.

En tant que membres de l'Union interparlementaire, nous avons la responsabilité d'exprimer collectivement notre engagement envers le respect des droits humains et la justice, en reconnaissant la nécessité d'apporter des réponses appropriées à chaque situation de violation.

C'est ici pour moi l'occasion de solliciter l'accompagnement de l'Union Interparlementaire pour le plaidoyer aux fins de reconnaître le Génocide congolais pour des raisons économiques en sigle GENOCOST et les efforts d'implémentation de la justice transitionnelle.

Je ne saurai terminer mon propos sans relever le fait que la République Démocratique du Congo soutient les positions prises par le Groupe géopolitique africain.

Enfin, nous formulons le vœu que la 151^{ème} Assemblée de l'UIP soit un tournant décisif, un vrai point de bascule, afin de constituer l'occasion ultime de renforcer l'action humanitaire basée sur le respect des normes partout dans le monde.

L'histoire nous regarde, et les peuples nous jugeront.

Je vous remercie.